



SOMME-LEUZE EN DIRECT

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNALE



2021
Décembre

Joyeuses
Fêtes !

Bonne
Année



L'Administration communale ouvre ses portes du lundi au samedi de 8h00 à 12h00, ainsi que le jeudi de 15h30 à 19h00 hors congés scolaires.

Les après-midi sur rendez-vous.

Tél. : 086 32 21 22 – Fax : 086 32 33 38

Adresse mail : administration@sommeleuze.be – Site : www.sommeleuze.be

Editeur responsable : Valérie LECOMTE, Bourgmestre.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE SOMME-LEUZE - RUE DU CENTRE, 1 - 5377 BAILLONVILLE





ACTUALITES COMMUNALES



Les services de l'Administration Communale sont uniquement accessibles sur rendez-vous.

Contactez votre Administration :

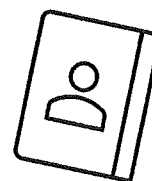


086/32.02.50 ou 086/32.21.22.

@ administration@sommeleuze.be.

f Administration communale de Somme-Leuze.

Site : www.sommeleuze.be.



/ ETAT CIVIL

DECES



- 12-11-21 : **Haverals Linda** de Noiseux, âgée de 66 ans.
20-11-21 : **Lambert Pascal** de Baillonville, âgé de 53 ans.
23-11-21 : **Rensonnet Jeanne** de Heure, âgée de 86 ans.

/CONSEIL COMMUNAL

Prochaine séance : le 31 janvier 2022 à 20h.



Tous les événements/réunions repris dans ce « Direct » sont susceptibles d'être supprimés ou adaptés suite aux mesures qui seraient prises à l'avenir dans le cadre de la gestion du coronavirus.

/FEUX D'ARTIFICES



A l'approche des fêtes de fin d'année, nous souhaiterions, comme chaque année, attirer votre attention sur les mesures de sécurité à prendre concernant les feux d'artifices, qu'ils soient organisés à titre privé, dans le contexte associatif ou dans toute autre circonstance.

En effet, **on ne s'improvise pas artificier** et des mesures de précaution sont à prendre de manière à éviter tout incident ou tout accident éventuellement grave, pour que la fête en reste bien une.

Il est également important que nous soyons au courant des tirs organisés afin de pouvoir coordonner les patrouilles des services de police. C'est pourquoi toute personne désireuse d'organiser un feu d'artifice doit avertir **les services de police (086/32.09.30 ou benoit.rasquin@police.belgium.eu)**.

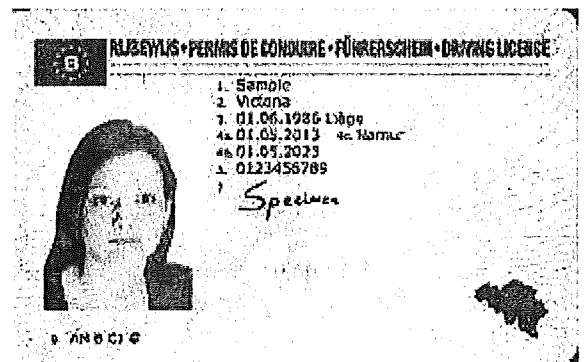
Enfin, ces moments magiques pour les jeunes et les moins jeunes sont un **cauchemar pour les animaux**. Les détonations soudaines et violentes provoquent un véritable traumatisme pour nos amis à quatre pattes. Chaque année, durant les nuits de réveillons, des animaux prennent la fuite et disparaissent paniqués. Pour les oiseaux et les animaux en prairie, c'est également une source de danger. Certains sont blessés et parfois pire, ils en meurent. Nous vous rappelons donc qu'**il ne peut y avoir de feux d'artifices tirés à proximité de prairies ou d'espaces où se trouvent des animaux** (bétail, chevaux, moutons, ...) et par esprit de convivialité, nous vous invitons à **prévenir vos voisins** afin qu'ils puissent prendre leurs dispositions afin de tranquilliser leurs animaux.

/PERMIS DE CONDUIRE

Vérifiez la date de votre permis de conduire !

Le permis au format « carte bancaire » a une validité de 10 ans, vous devez donc vérifier la validité de votre permis afin de le faire renouveler dans les temps.

Pour le faire renouveler, prenez contact avec le service population au moins 2 semaines avant l'expiration de votre permis. Coût : 25 euros.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service population au 086/32.02.51-59.



/ APPRENDRE L'OUTIL INFORMATIQUE

L'EPN situé à Baillonville (à côté de l'Administration Communale) propose des ateliers accessibles à tous quel que soit le niveau des apprenants. La participation aux ateliers nécessite **une inscription (uniquement par téléphone)**.

ACCÈS LIBRE

Pendant la période d'accès libre, vous avez à disposition un ordinateur relié à Internet. L'animateur peut répondre également à vos questions pratiques (dans un temps raisonnable, limité à 15 minutes par personne). L'accès libre est entièrement gratuit.

Tous les lundis de 9h à 12h et les jeudis de 13h à 16h.

CALENDRIER DES FORMATIONS - 1^{er} Trimestre

1) Ilsme: (Smartphone Android) :

Formation de 2 jours, iITSME® est une application qui permet de prouver votre identité depuis votre smartphone et d'approuver des transactions de manière sûre, facile et fiable. (banque en ligne, services publics, contributions, hôpitaux,...)

(A apporter : carte d'identité (+ code PIN), digipass (banque), carte bancaire)

Lundi de 13h à 16h

17/01/22	24/01/22
----------	----------

Prix de la formation : 6 €

2) Installation de l'application CovidSafe (sur smartphone) :

Prouvez que vous êtes CovidSafe ! Formation en 1 atelier reprenant l'installation d'Ilsme (si nécessaire) et de l'application CovidSafe.

(A apporter : carte d'identité (+ code PIN), digipass (banque), carte bancaire)

Jeudi de 9h à 12h

20/01/22	OU	27/01/22
----------	----	----------

Prix de la formation : 3 €

3) Waze: (Android) :

Venez transformer votre smartphone en un véritable GPS. Waze est une application gratuite de navigation très utile et toujours à portée de main !

Jeudi de 9h à 12h

03/02/22	OU	07/03/22
----------	----	----------

Prix de la formation : 3 €

4) Maîtriser son Smartphone : (uniquement le système ANDROID) :

Les réglages de votre smartphone vous semblent compliqués, trop de paramètres, vous êtes perdus dans l'univers Android. Ce module est fait pour vous ! Votre smartphone n'aura plus de secrets pour vous. Attention ce module est réservé au système Android (pas d'iPhone).

Lundi de 13h à 16h

14/02/22	21/02/22
----------	----------

Prix de la formation : 6 €

5) Débuter en informatique :

Formation destinée aux débutants, 7 ateliers pour découvrir l'outil informatique. Découverte de Windows, la souris, le clavier, les fenêtres, utilisation des dossiers, traitement de textes, découverte d'internet et du courrier électronique...

Jeudi de 9h à 12h

10/02/22	17/02/22	24/02/22	10/03/22	17/03/22	24/03/22	31/03/22
----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

Prix de la formation : 21 €

6) Google Photos sur votre smartphone :

Formation de deux jours pour vous faire découvrir la partie mobile de l'application Google Photos. Vos photos seront ainsi toujours à votre portée pour les partager avec votre famille ou amis. Vous pourrez aussi créer des albums, des animations et ensuite les partager.

Lundi de 13h à 16h

14/03/22	21/03/22
----------	----------

Prix de la formation : 6 €

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ✓ Port du masque obligatoire.
- ✓ Désinfection obligatoire des mains à l'entrée du bâtiment.
- ✓ Utilisation d'un seul pc fixe par personne.
- ✓ Le matériel sera désinfecté entre chaque utilisation.

INSCRIPTIONS

Les formations sont gratuites pour les personnes de plus de 70 ans, les personnes inscrites comme demandeurs d'emploi et/ou émergeant au CPAS.

→ **INSCRIPTIONS UNIQUEMENT PAR TELEPHONE à partir du 10/01/2022 à 9h00.**

EPN de Baillonville, route de France 7A, Ludovic GOBEAUX, responsable EPN.

Téléphone : 086/320.257

/Primes Régionales c'est bien et ma commune ?

Ces dernières semaines, certains d'entre vous nous ont contactés afin d'avoir des renseignements sur les primes de la Région Wallonne dans le cadre de travaux de rénovation ou d'isolation. C'est pourquoi nous avons décidé, en cette fin d'année 2021, de vous donner quelques informations utiles concernant les primes disponibles via la Région Wallonne. Mais elle n'est pas la seule à vous aider. Votre Commune vous donne aussi un coup de pouce.

La Région Wallonne

La Région Wallonne propose 3 types d'aides :

- La **prime habitation** qui dépend de vos revenus, de votre composition de ménage, des travaux que vous souhaitez réaliser et de leur contribution à l'amélioration énergétique. L'octroi de cette prime est conditionné par l'enregistrement préalable auprès de l'administration régionale d'un audit réalisé par un auditeur logement agréé par la Région Wallonne. La Région peut vous aider à financer cet audit via une **prime audit**.
- Des **prêts** à taux réduit voir à taux zéro dispensés par la Société wallonne du Crédit Social (si vous avez ≤ 2 enfants) ou le Fonds du Logement de Wallonie (si vous avez ≥ 3 enfants). Certains travaux non éligibles pour la prime habitation (ex : panneaux solaires) peuvent faire l'objet d'un prêt à taux zéro (Renoprêt) auprès de ces organismes.
- Un **avantage fiscal** pour les travaux d'isolation du toit. Cette réduction d'impôt unique s'élève à 30 % des travaux réalisés (TVAC) avec un plafond maximum indexé chaque année (exercice d'imposition 2021 – revenus 2020 : 3.310 € par habitation).

Pour plus d'informations rendez-vous sur la page du SPW énergie ou dans un Guichet Énergie. Les Guichets Énergie vous donnent gratuitement des conseils, des astuces durables à adopter au quotidien et vous aident dans vos projets de construction ou de rénovation. Le Guichet Énergie le plus proche est celui de Marche-en-Famenne situé à la rue des Tanneurs n°11. Vous pouvez les contacter au 084/31.43.48 ou vous rendre sur leur page internet.

Et la Commune de Somme-Leuze dans tout ça ?

Dans le cadre de son Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat, votre Commune vous propose, actuellement, une prime « Citerne eau de pluie ». Celle-ci s'élève à 350€. Elle est réservée aux propriétaires d'un bien situé sur la Commune de Somme-Leuze ayant installé une citerne de plus de 5.000l avec une pompe et un raccordement au réseau intérieur. La demande de prime doit être introduite dans les 6 mois de l'installation de la citerne.

Votre Commune souhaite s'investir davantage avec vous, c'est pourquoi une nouvelle de prime sera lancée début 2022.

Suivez l'actualité communale, vous y trouverez plus d'informations à ce sujet dans les prochaines semaines !

/ UN NOUVEAU GROUPE DE TRAVAIL-NATURE

Un nouveau groupe de travail Nature verra bientôt le jour. Issu du Plan Communal de Développement de la Nature qui doit être renouvelé, ce groupe travaillera, dans le même esprit que le groupe précédent, pour proposer des actions Nature à réaliser sur la Commune de Somme-Leuze. Trois ou quatre réunions par an permettront, dans une ambiance conviviale, de travailler autour de vos propositions.

Actions proposées par le passé et issues du Plan Communal de Développement de la Nature :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Mise en place de potagers participatifs et éco-responsables à Bonsin et Hogue ;- Mise en place de la distribution des arbres et des animations qui y sont liées ;- Création de mare ; | <ul style="list-style-type: none">- Pose de nichoirs ;- Animations de sensibilisation diverses ;- Prés fleuris ;- Sensibilisation dans les écoles etc. |
|---|---|

Vous avez un avis à donner ? Vous avez de bonnes idées à proposer ? Vous désirez rejoindre un groupe de travail énergique et convivial ? Alors ce nouveau groupe de travail est pour vous.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service Nature auprès de Julie Hautenaue au 086/32.09.03 ou via julie.hautenaue@sommeleuze.be ou Sabine Bleret, Echevine de la Nature, au 0470/24.71.60.

/VOUS AVEZ TROUVÉ UN JEUNE HÉRISSEON



Quand prendre en charge les hérissons ?

Un hérisson vu de jour est sans doute en difficulté, vous pouvez alors le prendre en charge.

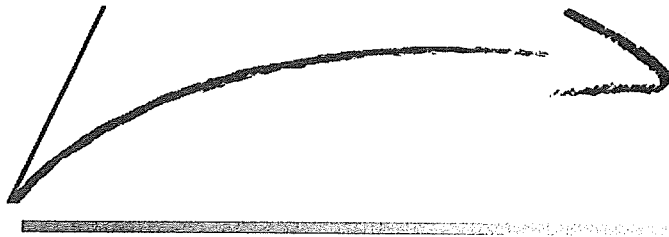
Mettez-le dans une boîte avec une source de chaleur. Ne lui donnez surtout pas de lait de vache, donnez-lui plutôt de l'eau. Ne le caressez pas, cela peut provoquer un stress. **Contactez le centre**

de revalidation le plus proche de chez vous (CREAVES, Batys de Soye, 1, 5020 Namur – 0477/70.98.03.

Si l'animal est vu de nuit, s'il est actif et sans blessures apparentes mais qu'il vous semble trop « petit » : ne le ramassez surtout pas ! Le hérisson n'est pas en danger. Nous conseillons donc de ne pas déranger un hérisson qui a un comportement normal, et de contacter un centre si vous avez un doute pour déterminer si une prise en charge est nécessaire.

IMPORTANT : ne gardez pas le hérisson, et ne le soignez pas vous-même !

VOUS AVEZ TROUVÉ UN HÉRISSEON AVEC UNE PETITE GAINE JAUNE ? Rendez-vous sur le site www.suivihérisson.be pour comprendre pourquoi. La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux a lancé l'étude "Suivi Hérisson" à travers toute la Belgique.



CULTURE



/BIBLIOTHEQUES COMMUNALES

BIBLIOTHEQUE DE NOISEUX

Ecole de Noiseux – rue des Chasseurs Ardennais, 16

Dorénavant, la bibliothèque est accessible **les lundis de 13h30 à 17h30 et de 14h30 à 16h30 pendant les congés scolaires** / Gisèle Polet : 086/320.900- gisele.polet@sommeleuze.be et Dominique Adnet : 0479/40.65.68.

BIBLIOTHEQUE DE SOMME-LEUZE

Mardi de 15 à 17h - Rue du Tilleul, 1, 0477/39 50 26.

La bibliothèque sera ouverte pendant les vacances de Noël.
Par contre, fermeture le mardi 11 janvier.

Voici les nouveautés pour terminer cette année :

Pour les enfants :

Non, Cornebidouille, pas mon doudou !

Groupes ! J'ai avalé Cornebidouille !

Cornebidouille

Cornebidouille contre Cornebidouille

C'est moi le plus fort

Le petit Guili

Chien Pourri

Chien Pourri et le gourou Toutou

Chien Pourri à l'école

Chien Pourri aux Jeux Olympiques

Les pompiers

L'invisible

Les sorcières

Le théâtre

Les inventions

Les robots

La naissance

M. Ramos

M. Ramos

C. Gutman

La grande imagerie

Pour les adultes :

Un homme dans la grange

Nouveau départ

La fabrique des petits bonheurs

Mektoub ou le fabuleux destin

d'un cancer du sein

Célestine du Bac

Bénie soit Sixtine

La toute petite reine

Les possibles

Ch. Dodet (auteur de notre commune)

E.J. Howard (La saga des Cazalet , IV)

D. Fossette

V. Renard (auteur de la commune de Durbuy)

T. de Rosnay

M. Adhémar

A. Ledig

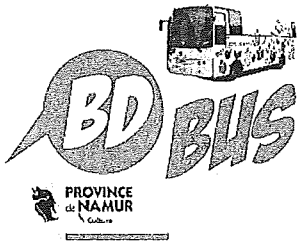
V. Grimaldi

Héritage
L'inconnue de la Seine
Et si tu redistribuais les cartes
de ta vie ?

N. Roberts
G. Musso
C.-A . Eschenazi

Bonnes fêtes de fin d'année aux lectrices et lecteurs !
Elvire Sanzot.

/BDBUS



Le **BDBUS** sera présent à Baillonville, Rue du Centre 1A de 17H10 – 18H00.

Les jeudis 13/01, 10/02, 10/03, 14/04, 12/05, 09/06, 14/07, 11/08, 08/09, 13/10, 10/11, 08/12/2022.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Françoise Jadin, Service de la Culture, au 086/32.02.65 ou via francoise.jadin@sommeleuze.be.



La Tribu des Artistes

Passer de Culture de Somme-Leuze a le plaisir de vous présenter son nouvel atelier.

Vous avez plus de 13 ans ...
Vous aimez le dessin, la peinture ...
Vous avez envie de vous lancer, d'être créatif ... alors rejoignez « La Tribu des Artistes ».

Quand : le mardi soir de 19h à 21h (sauf les vacances scolaires).

Période du 2^{ème} trimestre :

Janvier : 11/18/25/2022.

Février : 1/8/15/2022.

Mars : 8/15/22/29/2022.

La période du 3^{ème} trimestre se déroulera du 19 avril au 28 juin.

Où : Salle Les Rabottis – rue du Centre, 1A – 5377 Baillonville.

Public cible : de 13 à 99 ans.

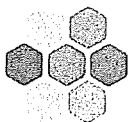
Nombre de participants : maximum 10 personnes.

Coût : 50 euros/trimestre – fourniture du matériel inclus dans le prix.

Pour plus d'informations et inscriptions : Jocelyne Boudart – animatrice – artiste peintre -
jocelyne.boudart.jb@gmail.com – 0498/11 02 52.

Avec le soutien du GAL Condroz-Famenne, le Centre Culturel de Dinant et la Commune de Somme-Leuze.

Sous réserve des mesures Covid en vigueur.



GAL
CONDROZ
FAMENNE



DEUXIEME SESSION DE L'ATELIER IMPRO POUR ADOLESCENTS ET ADULTES RENTREE CE MARDI 4 JANVIER 2022

Sous réserve des mesures Covid.



ANIMATEUR Cédric DEPAUW

COMPAGNIE BUISSONNIERE / Bruno HESBOIS

INTERESSE(E) ?

POUR QUI ? Dès 16 ans ...

LIEU ? Salle de Heure – 14 rue de l'Eglise HEURE.

HORAIRE ? De 19h45 à 21h45.

OBJECTIF ?

Approche ludique de la technique de l'impro en vue de proposer une représentation publique.

COMMENT ?

Un comédien encadre un groupe de minimum 6 à maximum 12 participants.

DATES ?

4/11/25 janvier 2022.

1/8/22 février 2022.

8/15/29 mars 2022.

Spéctacle d'improvisation prévu le week-end du 2 avril 2022.

FRAIS DE PARTICIPATION ? 90 euros.

INFOS ET INSCRIPTIONS ? Nombre de places disponibles très limité !

Françoise JADIN Coordinatrice Service Culture.

Administration communale de Somme-Leuze,

086/32.02.65 francoise.jadin@sommeleuze.be.

Jessica CARPENTIER : Echevine de La Culture.

0474/20.25.18, carpentierjessica@hotmail.be.



Bienvenue à tous, petits et grands ...

LA MAISON DE LA CULTURE FAMENNE ARDENNE

En partenariat avec la Commune et L'ASBL PassEUR de Culture de Somme-Leuze

VOUS PROPOSE NOËL AU THÉÂTRE

CE MARDI 4 JANVIER 2022 A NOISEUX

« NI OUI, NI NON BIEN AU CONTRAIRE ».

Un spectacle de théâtre objets présenté par la Compagnie Arts et Couleurs.

QUAND ? LE MARDI 4 JANVIER 2022 A 15H00.

POUR QUI ? DÈS 4 ANS...

OU ? SALLE DE NOISEUX, rue de la Salle- 5377 Noiseux.

INSCRIPTIONS ? ATTENTION !!! RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES.

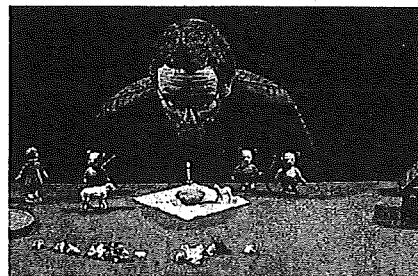
UNIQUEMENT A LA MAISON DE LA CULTURE DE MARCHE-EN-FAMENNE AU 084/32 73 86.

Nombre de places limité en raison du Covid.

PRIX PREVENTE : 7,00 € ou 6,00 € Chèque Culture.

Paiement le jour-même : 8,00 €.

Réduction Article 21: 1,00 €.



ATTENTION !

MESURES SANITAIRES LIEES AU COVID :

- Désinfection des mains à l'entrée.
- Covid Safe Ticket obligatoire pour les 16 ans & +.
- Masque obligatoire en salle à partir de 6 ans.
- Nous ne proposons pas de test rapide à l'entrée. Seules les personnes en possession du CST pourront donc avoir accès aux spectacles.

RENSEIGNEMENTS ?

Françoise JADIN Coordinatrice Service Culture.

Administration communale de Somme-Leuze,
086/32.02.65 francoise.jadin@sommeleuze.be

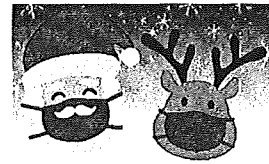
Jessica CARPENTIER Echevine de La Culture.

0474/20.25.18 carpentierjessica@hotmail.be

Avec le soutien du Centre Culturel de Dinant.



/« Festivités de Noël à HEURE » ANNULÉES !



- Rencontre avec le Père Noël (18 décembre)
- Balade apéritive de Noël (25 décembre)

Au vu de la situation sanitaire, les Festivités de Noël du Royal Syndicat d'Initiative de Somme-Leuze sont annulées.

Le bureau touristique reste bien ouvert aux horaires habituels :

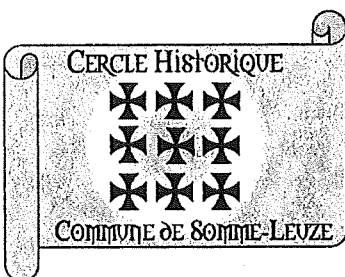
- lundi – samedi : 9h00 – 12h30, 13h00 – 17h00.
- dimanche, jours fériés : fermé.

Le bureau sera exceptionnellement fermé ces samedis 25 décembre et 1^{er} janvier (jours fériés). Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons de douces fêtes de fin d'année.

Toute l'équipe du RSI.

Royal Syndicat d'Initiative de Somme-Leuze
Rue de l'Église 4 – 5377 Heure-en-Famenne
086/32.25.67 – si.somme-leuze@belgacom.net
facebook.com/tourismesommeleuze

/A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOS VILLAGES



Les Nouvel-An d'antan.

Dans quelques jours, nous passerons le cap du nouvel-an. Que de changements depuis l'époque où ce passage amenait son cortège de traditions. Bien des coutumes ont été abandonnées, seul subsiste l'espoir d'oublier au plus vite les mauvaises périodes - ce qui n'a pas manqué cette année - et celui d'accomplir les vœux qui n'ont pu être réalisés. Ce sont les seuls points communs aux passages de l'an neuf

que nous ayons avec ceux de nos aïeux.

La **soirée de Saint-Sylvestre**, qui ne connaissait pas de réveillons comme aujourd'hui, était consacrée à la confection des **« galèts »**, dont le premier sorti du moule était en forme de croix et accroché au mur comme crucifix jusqu'à l'année suivante. Gage de protection céleste et par conséquent réservée au Bon Dieu, il y restait sans moisir toute l'année !

Les enfants envoyaient à leurs parents, grands-parents, parrain et marraine de jolies lettres où s'exprimaient leurs vœux de bonheur, santé et prospérité. C'était, dans beaucoup de famille, le seul jour où l'on s'embrassait. Et il était rarement indiqué d'embrasser les amis et certainement pas en public.... À moins que dans l'intimité lorsqu'il y avait moyen chez les jeunes tourtereaux !

Le jour de l'an, les enfants criaient de toute leur force de maison en maison **« Bonne année et bonne santé ! »**. La formule s'adressait toujours à des personnes plus âgées qui répondaient généralement **« Et vous de même mon enfant »**. Parfois les portes demeuraient closes ou tout simplement les enfants essayaient un refus. Dans ce cas, ils continuaient leur chemin vers les familles plus généreuses et évitaient d'aller dans les ménages qui étaient dans le besoin.

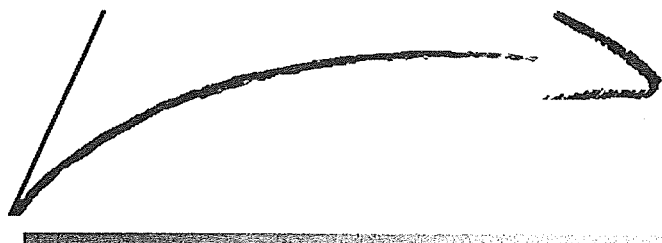
Les enfants allaient ainsi **« strimer »** (solliciter des étrennes) dans le village, ils recevaient un ou deux centimes, parfois un sou (5 centimes), rarement deux. De temps en temps s'ajoutait un don en nature ; une pomme, un galèt. Tout dépendait de l'aisance du donateur ou de la

considération qu'il manifestait à l'égard du « **strimeux** ». Lorsqu'il faisait mauvais, des âmes charitables invitaient les enfants à prendre une tasse de café et à manger un galèt. Quel ne fut pas le bonheur de ces enfants lorsque le soir ils comptèrent la recette de la journée, en sus de la dringuelle reçue des grands-parents, des parrains et marraines ! Les jeunes filles, à l'affut derrière la porte, espéraient que ce serait un garçon qui vienne strimer. Dans ce cas, la jeune fille pouvait espérer un mariage dans l'année et le prénom de ce jeune homme serait le même que celui du garçon venu strimer. Si tout cela pouvait être vrai devaient-elles parfois se dire ...

Et pour les adultes, les cougnous, gâteaux et autres viennoiseries préparation maison, leur étaient proposés. L'estomac devait être bien rempli avant de passer au pèkèt ou à d'autres élixirs confectionnés également par les soins de la maîtresse de maison. Il n'y avait pas de Bob et le contrôle routier n'existait pas... mais il y avait la brouette. Tout le monde participait à la fête !

André Van Overschelde, pour le Cercle Historique (andre.vanoverschelde@skynet.be).

Si l'histoire de nos villages vous intéresse, n'hésitez pas à consulter la page historique sur le site <http://www.sommeleuze.be/loisirs/culture/cercle-historique-de-somme-leuze/evenement>, et de vous adresser auprès de carpentierjessica@hotmail.be, Echevine de la Culture.



LOISIRS



/SOUPER BOULETTES UFH

L'union Francophone des Handicapés de Waha organise son souper tempête de boulettes.

Date : 4 mars 2022.

Heure : 19h30.

Lieu : Salle de Baillonville, Rue du Centre 1 A.

Prix : 15€/adulte et 7.5€/enfant pour les moins de 12 ans.

Réservation : avant le 25 février 2022 sur le compte BE30 0689 0781 1711.

Communication de la réservation : nom + nombre d'adultes et d'enfants.

Pour informations complémentaires : 0493/098.150.

/ TEA TIME

Table de conversation en anglais

Si parmi les résolutions de Nouvel An vous avez décidé d'améliorer votre niveau conversationnel en anglais, venez boire un thé ou un café avec nous et "have a chat" en même temps !

⇒ Plus de renseignements: david.gorey@skynet.be ou 0478/88.79.29.

/CHOUCROUTE DE L'AN NEUF

L'ASBL « Les Trois Tilleuls » organise sa traditionnelle choucroute de l'An neuf.
Quand ? le dimanche 02 Janvier 2022.

Où ? à la salle de village de Bonsin – Chardeneux.

Comment ? au vu des restrictions sanitaires en vigueur, un drive sera mis en place dans le parking de la salle, vous pourrez enlever votre choucroute (qui sera emballée en portion individuelle) entre 11h00 et 13h.

Prix pour une portion de choucroute (accompagnée de viande et de purée de pommes de terre) 16€/ personne. Paiement à effectuer sur le compte de l'ASBL : BE43 7320 5324 8001 en mentionnant le nom et le nombre de personnes ou en cash le jour de l'enlèvement.

Réservations : DAVIN Jean-François : 0479/56.76.89 - ATTENTION Clôture des réservations le lundi 27/12/2021.

/ Vous êtes intéressés par le SCRABBLE ?

Venez nous retrouver à 20 h à la maison de village de Bonsin-Chardeneux, rue d'Ocquier 8 A, à Bonsin.

Quand ? : les vendredis 14 janvier 2022, 11 février, 11 mars et 8 avril.

Pour plus d'informations : Chantal au 086 34 47 89.

Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.

/ Découvrez le Marché de Noël virtuel des artisans !

La seconde édition du Marché de Noël virtuel de MonCondroz.be, dédié aux artisans, indépendants et créateurs du territoire, vous accueille du 1er au 31 décembre 2021.

Laissez-vous porter par l'ambiance festive de Noël pour découvrir le travail passionné et le savoir-faire de nos artisans et indépendants. Déambulez dans les allées virtuelles, entrez dans les chalets des artisans et soutenez l'économie locale en faisant vos achats de Noël sur l'e-boutique. Artisanat d'art et décoration, bijoux et accessoires, produits de bouche, autres idées et bons cadeaux...vous trouverez tout ce qu'il faut pour vos cadeaux made in Condroz !

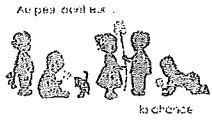
Flocons, guirlandes, cadeaux, gourmandises ... L'ambiance de Noël est garantie.

A très vite sur le Marché de Noël !

Rendez-vous sur www.moncondroz.be



/ Nouveau milieu d'accueil à Bonsin



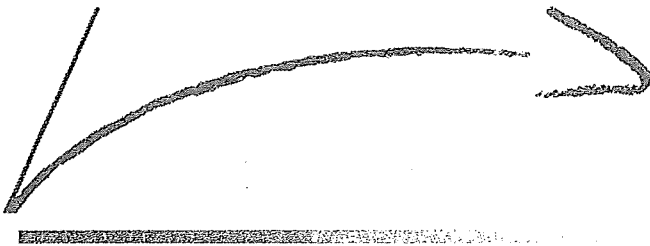
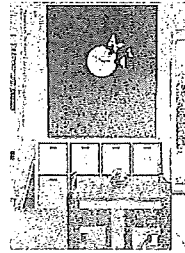
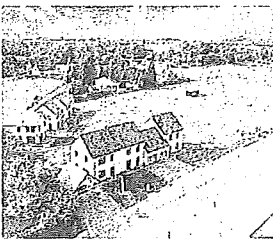
"Au petit bonheur... la chance" est situé à 120 m de l'école fondamentale de Bonsin. Il est aménagé dans une nouvelle habitation qui répond à la réglementation en vigueur pour l'accueil de jeunes enfants depuis le terme du congé de maternité jusqu'à la scolarisation. Il dispose d'un grand espace de jeu lumineux, de deux espaces repos, d'un jardin sécurisé, de places de parking disponibles à l'avant de la maison. Tout a été mis en œuvre pour que votre enfant vive dans un environnement sain, propre et sécurisant, idéal à son épanouissement personnel.

"Si vous ne connaissez pas encore le nouveau milieu d'accueil "Au petit bonheur... la chance" allez visiter son nouveau site internet www.aupetitbonheurlachance.be"

Nathalie Mourmanne, Accueillante indépendante, 0484/97-60-28.

Au petit bonheur... la chance, Rue d'Ocquier 7c, 5377 Bonsin.

www.aupetitbonheurlachance.be.



CPAS



Maison des Aînés

/ MAISON DES AÎNÉS « NOS MOHON »

AGENDA DES ACTIVITÉS DU MOIS DE JANVIER 2022

Lundi 03/01

• Jeux de cartes ♠ ♣ ♡ ♠ avec Julien et Isabelle

• « **Marchons pour notre forme** » ! pour celles et ceux qui le désirent :

Jeudi 06/01

départ de la maison des aînés à 14h avec Julien 🐦

• **Galette des rois**

Lundi 01/01

• Jeux de cartes ♠ ♣ ♡ ♠ avec Julien et Isabelle

Jeudi 13/01

• « **Marchons pour notre forme** » ! pour celles et ceux qui le désirent :
départ de la maison des aînés à 14h (Julien) 🐦

	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux de société, petit bricolage, discussions avec Marie Antoinette et Isabelle.
Lundi 17/01	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux de cartes ♣ ♠ ♥ ♦ avec Julien et Isabelle
Jeudi 20/01	<ul style="list-style-type: none"> • « Marchons pour notre forme » ! pour celles et ceux qui le désirent : départ de la maison des aînés à 14h avec Julien 🦿 • Jeux de société, petit bricolage, discussions avec Marie Antoinette et Isabelle.
Lundi 24/01	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux de cartes ♣ ♠ ♥ ♦ avec Julien et Isabelle
Jeudi 27/01	<ul style="list-style-type: none"> • Restaurant

Sauf précisions données dans le calendrier, la maison des aînés vous accueille de 14h00 à 17h00, dans la salle *Les Rabottis*, sise rue du Centre, 1a, 5377 Baillonville.

⚠ Les activités extérieures peuvent être modifiées en fonction de la météo !

Les animateurs bénévoles : Marie-Antoinette (0486/12.25.05), Julien (0474/63.12.46)

Pour toute information, joindre le C.P.A.S. de Somme-Leuze : Mme Isabelle TAMINIAUX (tél.086/32.3/1.73) anne-catherine.leboutte@cpas-somme-leuze.be

⚠ Toutes les activités reprises dans cet agenda sont susceptibles d'être supprimées ou adaptées suite aux mesures qui seraient prises dans le cadre de la gestion du coronavirus.

INFORMATIONS GENERALES

/EXERCICES MILITAIRES

Des exercices militaires seront organisés en dehors des domaines militaires et notamment dans la Commune de Somme-Leuze par :

- Le Centre de Compétence du Génie de la Composante Terre (CC Land Dept Génie) du **1^{er} janvier au 31 décembre 2021**.

*Exercice d'écologie véhicules, 6 personnes, 2 véhicules à roues.

*Exercice de reconnaissance et de simulation de destruction de ponts, 25 personnes, 5 véhicules à roues.

- Centre de Compétence du Génie de la Composante Terre (CC Land Dept Génie) **du 01 janvier au 31 décembre 2022**.

*Exercice de reconnaissance et de simulations de destruction, 25 personnes, 5 véhicules à roues

- CC Land Dept Gn **du 01 janvier au 31 décembre 2022**.

*Circuit d'écologie de véhicules, 6 personnes, 2 véhicules à roues.

/PROVINCE DE NAMUR : APPELS A PROJETS



La Province de Namur lance ses appels à projets 2022 !

Un nouvel appel à projets « participation citoyenne » est lancé. **Les dossiers sont à rentrer pour le 7 janvier.**

Doté d'une enveloppe de 50 000 euros, il vise à soutenir toute initiative émanant d'organismes ou de collectifs de citoyens qui, par leur démarche novatrice et mobilisatrice, s'inscriront dans la dynamique des acteurs de changement locaux. Les projets, réalisés par et pour les citoyens, devront être **innovants et écoresponsables**.

Les thématiques proposées cette année sont :

- Les projets "Alimentation saine et durable" : les circuits courts préservant l'environnement, la santé et la diversité culturelle et sociale. Donc une alimentation locale, abordable pour et avec les habitants de la Province de Namur. Il peut s'agir de la mise en place de chantiers participatifs autour du travail de la terre, de la création d'outils de sensibilisation à l'alimentation durable (circuits courts...) ou encore de la mise en place de jardins partagés. Et ce ne sont là que quelques exemples.
- Les projets "Zéro déchet" sont bien sûr englobés dans ce cadre, toutes les initiatives pour consommer moins, pour faire soi-même, pour réparer, pour réemployer ou pour recycler...
- Les projets "Solidaires inclusifs, soit des initiatives permettant de (re)créer du lien autour d'une action/réalisation commune ou, autre exemple, de diminuer les inégalités sociales...

Un subside de **5 000 euros** maximum sera attribué aux lauréats dont les projets se caractériseront également par leur aspect original et reproductible.

Vous trouverez le règlement et le formulaire de candidature sur www.sommeleuze.be et sur <https://www.province.namur.be/index.php?rub=page&page=1025&ban=1>



PROVINCE
de **NAMUR**
Culture

Pour toute info complémentaire et/ou une demande d'accompagnement : appelaprojets@province.namur.be



AGENDA



/PARUTIONS DU BULLETIN COMMUNAL

Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

DATE ULTIME POUR COMMUNIQUER LES INFOS	DATE DE PARUTION
Le 10 janvier 2022	Les 26 et 27 janvier 2022
Le 07 février 2022	Les 23 et 24 février 2022

Attention : dans ce mensuel, l'espace disponible est limité, c'est pourquoi nous pourrions réduire certains de vos articles.

/COLLECTES DE JANVIER

- Papiers et cartons : 20.
- Déchets ménagers : 3, 10, 17, 24, 31.
- Sacs bleus PMC : 11, 25.
- Encombrants : la collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/26.04.00. Infos : www.laressourcerie.be (BEP).

Vous pouvez également consulter le calendrier des collectes sur :

<http://www.sommeleuze.be/vie-communale/services-communaux/nature-et-environnement/tout-sur-vos-dechets/ramassages-a-somme-leuze> ou sur www.bep-environnement.be



Pour plus d'infos sur les dates de collecte, vous pouvez également télécharger l'appli Recycle !



!!! Nous vous rappelons qu'en cas de **réclamation relative à la collecte des déchets**, le Bureau Economique de la Province a mis en place un système en ligne, sur le site **www.bep-environnement.be** (onglet réclamation), qui vous permet d'introduire vous-même votre réclamation auprès des responsables du service collecte. Ceux-ci vous répondront rapidement, chercheront une explication et une solution à votre problème et vous feront également part du suivi qui sera apporté à votre plainte.